

Pioneer Trust

Mme McDougall: Monsieur le président, je ne peux pas répondre pour les libéraux. Je sais qu'à ce moment-là, le Surintendant des assurances était constamment en contact avec la compagnie. Celle-ci avait donné à croire qu'elle pourrait mobiliser des capitaux. Elle en cherchait sur le marché. Je ne peux cependant pas dire au député si elle avait essayé d'obtenir un contrat d'agence ou non. La compagnie avait un problème de liquidités et elle avait besoin de capitaux supplémentaires.

M. de Jong: Monsieur le président, les coupures de journal, par exemple, expliquent en partie pourquoi le gouvernement de la Saskatchewan avait dit au départ qu'il tenait à renflouer Pioneer Trust. Il voulait absolument avoir en Saskatchewan un établissement financier appartenant essentiellement aux habitants de la province et contrôlé par eux. Par exemple, j'ai ici un article publié dans le *Star Phoenix* de Saskatoon le 11 janvier 1985, selon lequel le premier ministre Devine aurait déclaré: «Puis, un gros bonnet s'amène et dit qu'il va prendre l'affaire en main. Il y a de bonnes chances qu'il vienne de Toronto ou de l'est du Canada et que le siège social déménage ailleurs». La ministre pense-t-elle que la tentative de la Saskatchewan en vue d'obtenir des fonds pour financer la compagnie dans l'ouest du Canada ou en Saskatchewan même a empêché d'autres établissements financiers ailleurs au Canada de signer avec Pioneer un contrat d'agence qui aurait pu sauver la compagnie?

Mme McDougall: Monsieur le président, c'est un jugement porté après coup. Rien ne me permet de le croire. Que je sache, les pourparlers qui ont eu lieu entre les autorités provinciales et la compagnie se sont déroulées dans les règles. On n'a pas empêché la conclusion d'un contrat d'agence, mais je doute que cela aurait été possible auparavant. C'est pourquoi je ne m'intéresse pas tellement à ces jugements portés après coup.

M. de Jong: Monsieur le président, quand la ministre est entrée en fonction, n'y avait-il rien au dossier montrant que son prédécesseur avait éveillé l'attention du gouvernement provincial sur la situation de Pioneer ou que des financiers d'autres régions du Canada avaient tenté de conclure un contrat d'agence avec Pioneer Trust? Autrement dit, la ministre affirme qu'à son entrée en fonction il n'existait aucun document de ce genre au dossier.

Mme McDougall: Monsieur le président, ce que je veux dire c'est que rien ne m'incitait à croire qu'il y avait eu des entretiens au niveau ministériel. A mon avis, il n'y en a pas eu, mais je ne peux pas m'en porter garante. Il m'est absolument impossible de savoir s'il y a eu des entretiens officiels.

M. de Jong: Monsieur le président, à propos de la tentative pour conclure un contrat d'agence avec Pioneer Trust, dans la lettre du 7 mars qu'elle m'a fait tenir, la ministre mentionne également la Banque de Colombie-Britannique. La ministre nous dirait-elle quels efforts ont été tentés et auprès de quels établissements financiers? Il semble qu'on ait demandé à plusieurs établissements financiers d'essayer de conclure un contrat d'agence mais que tous auraient refusé, en somme, ayant

constaté après avoir consulté les livres comptables qu'il n'y avait pas beaucoup de chances d'y réussir. La ministre pourrait peut-être expliquer au comité quels efforts ont été tentés et nous dire à quels autres groupes financiers on a demandé d'examiner les livres de Pioneer?

• (1520)

Mme McDougall: Monsieur le président, il y a eu deux organismes, la Banque de Colombie-Britannique et un groupe de Winnipeg, Can-West Group. Un examen assez superficiel, à mon avis, a révélé qu'étant donné la solvabilité de la société, il aurait été très difficile de conclure un contrat d'agence de manière satisfaisante et sans causer d'ennuis.

M. de Jong: Monsieur le président, je relève également que dans ses déclarations du 7 février, la ministre a dit que le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan collaboraient et cherchaient à trouver une solution aux problèmes de Pioneer Trust. La ministre entendait-elle par là que la Banque de Colombie-Britannique et le groupe de Winnipeg étaient les deux groupes avec lesquels elle avait cherché à obtenir un contrat d'agence?

Mme McDougall: Pas exactement, monsieur le président. Notre rôle avait consisté à faciliter le financement que le gouvernement de la province allait garantir. Nos entretiens avec le gouvernement de la province ont porté jusqu'alors sur sa disposition à garantir une émission d'actions privilégiées, et c'est cette solution qui semblait satisfaire la société. Elle semblait lui convenir. Nous la lui facilitons par la prolongation de licence en attendant que le financement puisse se faire.

M. de Jong: Monsieur le président, essayons d'y voir clair. En d'autres termes, en raison de l'engagement pris par le gouvernement de la Saskatchewan par la lettre du 21 novembre, le gouvernement fédéral a estimé en gros qu'il y avait une solution aux problèmes de Pioneer, et on ne s'est pas vraiment donné la peine de trouver un accord d'agence parce que le gouvernement fédéral estimait que le problème était en main?

Mme McDougall: Oui, monsieur le président. Nous nous étions fait du souci au sujet de la société, mais ce souci portait sur son capital. Nous estimions que c'était là la route à suivre. Nous avons continué de la surveiller régulièrement et nous avons communiqué de temps à autre avec le gouvernement provincial pendant qu'il cherchait à organiser le financement.

M. de Jong: Monsieur le président, j'aimerais dire quelques mots au sujet des relations fédérales-provinciales. Est-ce que le gouvernement fédéral a offert de partager des renseignements avec le gouvernement de la Saskatchewan avant que ce dernier n'écrive la lettre du 21 novembre? En d'autres termes, avant que le gouvernement provincial ne s'engage à écrire à Pioneer Trust, engagement contenu dans la fameuse lettre du ministre des Finances de la Saskatchewan, est-ce qu'il y avait eu la moindre communication entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral au sujet de la situation de Pioneer?